



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 mars 2020

Délibération n° 02

Date de convocation

21.02.2020

Date d'affichage

25.02.2020

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 27

votants : 32

Objet : Approbation du Compte Administratif 2019

L'an deux mil vingt, le deux mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY* – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – M. M. BAFFIE – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. J. HOARAU – Mme L. BOURRICAT – M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO – M. D. ROUSSAUX.

Absents représentés

M F. PERIDON par M. G. RACKELBOOM – M. B. BAILLY par Mme F. SAVY – Mme D. REDSTONE par M. G. GEOFFROY – Mme D. LABORDE par M. C. DELPUECH – M. M. HAMDANI par Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA par Mme J. BREDAS – Mme KD. MAKOUTA par M. Y. LERAY.

Absente

Mme MC. BARTHES

Madame Françoise SAVY a été élue secrétaire de séance.

** Monsieur GEOFFROY est sorti de la salle après la présentation de ce point et n'a donc pas participé au vote. De ce fait, Madame REDSTONE ayant donné pouvoir à Monsieur GEOFFROY n'a pas participé au vote.*

VU le Code général des Collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29, L 2121-14, L-2312-2 et L-1612-12 et suivants,

VU le compte de gestion établi par Monsieur Le Comptable public pour l'exercice 2019,

VU les délibérations du Conseil Municipal portant :

- sur le vote du Budget primitif 2019 le 25 mars 2019,
- sur le vote de la décision modificative n° 1 en date du 17 juin 2019,
- sur le vote de la décision modificative n°2 en date du 21 octobre 2019,
- sur le vote de la décision modificative n°3 en date du 16 décembre 2019,

VU l'avis de la commission Administration-Finances,

CONSIDERANT la nécessité d'approuver le Compte Administratif 2019,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Sous la présidence de Madame Marie-Martine SALLES, élue présidente de séance, pour le vote de cette délibération,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

ARRETE le compte administratif 2019, chapitre par chapitre, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

011 - Charges à caractère général	5 791 123,22 €
012 - Frais de personnel et charges assimilées	17 465 282,20 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 630 109,65 €
66 - Charges financières	231 604,99 €
67 - Charges exceptionnelles	31 722,14 €
042 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 044 186,62 €

Recettes

013 - Atténuations de charges	616 894,02 €
70 - Ventes produits fabriqués, prestations de service	2 430 155,16 €
73 - Impôts et taxes	16 320 813,77 €
74 - Dotations, subventions et participations	5 992 067,98 €
75 - Autres produits de gestion courante	318 979,89 €
76 - Produits financiers	0,30 €
77 - Produits exceptionnels	668 920,70 €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	2 193,18 €
042 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	2 074,25 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

16 - Emprunts et dettes assimilées	1 210 451,19 €
20 - Immobilisations incorporelles	318 414,89 €
204 - Subventions équipement versées	7 730,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 952 910,09 €
23 - Immobilisations en cours	7 217 725,29 €
040 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	2 074,25 €
041 - Opérations patrimoniales	9 600,00 €

Recettes

10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 825 452,65 €
13 - Subventions d'investissement	3 243 885,93 €
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 124 512,98 €
21 - Immobilisations corporelles	2 183,60 €
27 - Dépôts et cautionnements versés	770 663,00 €
040 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	1 044 186,62 €
041 - Opérations patrimoniales	9 600,00 €

ARRETE les restes à réaliser 2019 en section d'investissement à la somme de 15 047 845,37 € en dépenses et 11 589 028,01 € en recettes:

CONSTATE les identités de valeur avec les indications du Compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAIT la sincérité des dépenses engagées non mandatées inscrites à l'annexe 1,

APPROUVE les résultats définitifs tels que présentés ci-dessous :

1) SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice	1 301 579,07 €
Résultat au 31/12/2018 reporté	1 739 945,25 €
Excédent ou déficit cumulé à reprendre au compte 001	3 041 524,32 €

2) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	158 070,43 €
Résultat au 31/12/2018 reporté	2 087 487,95 €
Part affectée à l'Investissement (1068)	417 293,04 €
Excédent ou déficit cumulé à reprendre au compte 002	1 828 265,34 €

3) RESULTAT DE CLOTURE

5 287 082,70 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 02 mars 2020

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 31
Contre : 1
Abstentions : -